

Le 7 mai 2021

**Avis : AMPRIAM (FR0013258340)**

Nous vous informons que la société de gestion La Française Asset Management du FCP AMPRIAM, ci-après le « Fonds » a décidé d'élargir l'univers d'investissement du Fonds en y intégrant la possibilité d'investir dans des « Callables » et « Puttables ». Les « Callables » sont des obligations offrant un rendement attractif mais dont le contrat permet à l'émetteur de les rembourser avant l'échéance. Les « Puttables » sont quant à elles, des obligations offrant un rendement progressif en fonction de la durée de portage.

Cette modification n'est pas soumise à agrément de l'AMF étant donné que les fourchettes maximales d'exposition en vigueur restent identiques.

La date d'entrée en vigueur de cette modification est prévue pour le 12 mai 2021.

Les autres caractéristiques du FCP demeurent inchangées.

Nous attirons votre attention sur la nécessité et l'importance de prendre connaissance du document d'information clé pour l'investisseur du Fonds disponible sur le site [www.la-francaise.com](http://www.la-francaise.com)